



TERMES DE REFERENCE DU CONCOURS FOUK ESSOUR « Liberté d'expression: A QUOI EST-CE QUE ÇA (ME) SERT ? »

Contexte

ERIM (nouveau nom d'IRES Europe) est une ONG française basée à Lyon, dont l'action contribue à l'établissement ou au maintien de sociétés en paix, démocratiques, justes et durables dans lesquelles les individus jouissent de droits égaux, ont accès à une information plurielle et indépendante et participent à la construction du futur dans lequel ils souhaitent vivre. ERIM travaille à la promotion et la défense des droits humains, des médias indépendants et de la société civile, ainsi qu'au développement de l'esprit critique afin que chacun(e) soit en mesure de prendre des décisions informées et de revendiquer ses droits.

Dans le cadre du projet FREE ACCESS nous avons lancé l'émission « Fouk Essour » qui donne la parole aux radios associatives et associations de jeunesse qui travaillent en lien avec le droit d'accès à l'information et la liberté d'expression, notamment dans les régions. Plusieurs émissions ont déjà été publiées sur notre [page Facebook Fouk Essour](#). Les contenus produits par les gagnant.es des précédentes éditions du concours ont également été publiés sur la page Facebook.

Objet du concours

Cette année encore, à l'occasion de la journée mondiale de la liberté d'expression le 3 Mai, nous lançons un concours auprès jeunes talents tunisien·nes âgé.es de 18 à 35 ans. Les supports médiatiques et artistiques devront répondre à cette question :

La liberté d'expression : à quoi est-ce que ça (me) sert ?

Trois catégories de supports sont acceptées :

1. **Les supports graphiques** (photo, dessin, affiche, peinture, graffiti, etc.)
Envoyez une photo de bonne qualité de votre réalisation, accompagnée d'un court texte explicatif (maximum 500 mots) par email à l'adresse indiquée.
2. **Les supports écrits** (article, poème, slam, chanson, etc.)
Envoyez votre texte dans un document Word à l'adresse indiquée.
3. **Les supports audio ou vidéo** (une émission radio, un contenu réseaux sociaux, une vidéo de sketch, etc.)
Envoyez votre contenu, de 3 minutes maximum, accompagné d'un court texte explicatif (maximum 500 mots) par email à l'adresse indiquée. Si le contenu est trop lourd pour un envoi email, merci d'utiliser un système Dropbox pour le transférer.



Critères de sélection

Le concours est ouvert aux personnes de nationalité tunisienne (les candidatures doivent être individuelles, les groupes ne seront pas considérés), résidant en Tunisie, ayant au moins 18 ans et maximum 30 ans au moment de la candidature. Les candidatures des jeunes femmes, des jeunes des régions intérieures, des personnes en situation de handicap et des minorités sont vivement encouragées.

Un jury - composé des partenaires du projet et de spécialistes de (multi)médias – présélectionnera les trois supports les plus intéressants, selon les critères suivants :

- clarté et pertinence du message (30%)
- créativité (30%)
- qualité de la réalisation (40%)

Les supports seront ensuite partagés sur la page Facebook Fouk Essour du **15 au 28 Avril 2024** et soumis à un vote sur la page Fouk Essour. Le support qui récoltera le plus de réactions de soutien suite aux deux semaines de vote sera le/la gagnant-e.

TOUT SUPPORT COMPORTANT UN MESSAGE HAINEUX, DIFFAMATOIRE, DISCRIMINATOIRE, RACISTE OU INJURIEUX OU TOUT MESSAGE A CARACTERE POLITIQUE OU RELIGIEUX, OU ENCORE DIFFUSANT DE FAUSSES INFORMATIONS, SERA ELIMINE D'OFFICE.

Modalités

Pour participer, veuillez transmettre par email :

- votre contenu médiatique ou artistique
- le texte explicatif si valable
- l'autorisation de droit d'usage ci-jointe complétée.

Veuillez transmettre ces documents avant **le 7 Avril 2024 à minuit** aux deux adresses suivantes : asellami@erim.ngo ET vmaurer@erim.ngo avec pour objet « Concours Fouk Essour 2 ».

Les résultats du concours seront annoncés officiellement le 3 Mai 2024, à l'occasion de la journée mondiale de la liberté d'expression, via la page Facebook Fouk Essour.

Le/la gagnant-e du concours aura accès à une conférence ou une formation sur les thématiques du projet (droit d'accès à l'information, liberté d'expression, éducation aux médias et à l'information) dans un des pays de la sous-région. ERIM prendra en charge la participation à la conférence ou formation, ainsi que le transport, frais de visa (si nécessaire), et per diem. Les modalités précises seront définies suite à l'annonce des résultats.



Autorisation de droit d'usage

Je soussigné/e (NOM/PRENOM) donne à ERIM (Equal Rights and Independent Media) la propriété, les titres et les droits de propriété intellectuelle des productions soumises dans le cadre du concours Fouk Essour.

Je comprends que ERIM pourra publier, sur la page Facebook Fouk Essour, et sur d'autres supports jugés pertinents par l'équipe projet, les productions soumises dans le cadre de ce concours.

Je comprends et accepte qu'ERIM puisse directement, et permettre à d'autres, y compris les bailleurs de fonds, d'utiliser librement et comme il le juge bon, et notamment de conserver, modifier, traduire, présenter, reproduire, par tout procédé technique, de publier ou communiquer par tout moyen tous les documents, sous quelque forme que ce soit, dérivés du projet, dans le respect des droits de propriété industrielle et intellectuelle préexistants.

Je tiendrai indemne ERIM de toutes réclamations, poursuites, coûts, dommages, et dépenses qu'ERIM pourrait supporter en raison de toute question scandaleuse, diffamatoire ou illégale contenue ou censée être contenue dans le projet, ou toute violation du droit de propriété intellectuelle ou de propriété ; et ce, jusqu'à ce que cette réclamation ou poursuite ait été réglée ou retirée. ERIM peut retenir les sommes dues en vertu du présent accord.

Date :

Signature :